

LES CAHIERS DE L'

Entre

LOISIRS-CULTURE

Deux

GASTRONOMIE

Mers

15 F

N° 7 MARS 1995

**TOUS LES 2 MOIS,
PARTEZ A LA DECOUVERTE
DE L'ENTRE DEUX MERS.**

**INTRODUCTION
à la connaissance des
Bastides.**

**SOUS LES COUVERTS
de Sauveterre.**

**LE CURÉ VIELLOTES
et l'eau clairette.**

**ARTISTE SUR LAVE
Paul Corriger.**

**LE TRAMWAY
de La Sauve à Espiet.**

**ENTRE-DEUX-MERS,
terre de blanc sec.**

**L'ENTRE-DEUX-MERS
et la Crète.**

**ECHOS
et rubriques.**



EDITORIAL

Ça y est ! Les Cahiers de l'Entre-Deux-Mers ont un an !

Et ils vivent !
Grâce à vous.

A vous tous qui nous faites confiance. Grâce à nos amis bénévoles qui participent en nous envoyant anecdotes, histoires, recettes. A tous ceux qui écrivent, nous signalent les faits marquants, les événements, les initiatives, les métiers oubliés - quelquefois redécouverts - les artistes, les artisans d'art, les gens d'ici.

Ceux qui contribuent à ce que la vie de tous les jours soit gourmande, belle et bonne à vivre. Ce sont les viticulteurs, les restaurateurs, les commerçants, ceux qui ouvrent leurs chais, leurs châteaux, leurs maisons, leurs gîtes. Ceux qui reçoivent "l'étranger de passage".

Cet étranger qui arrive quelquefois de tout près. Dans nos villages, celui qui est du canton voisin est déjà celui qui vient d'ailleurs ! Quant à celui qui habite l'espace urbanisé, il ne se sent pas toujours de l'Entre-Deux-Mers. Pour lui ce nom exhale un fumet de campagne !... Et si c'était cela le véritable enjeu des Cahiers de l'Entre-Deux-Mers ? Susciter la curiosité, faire que chacun ait envie d'aller voir au-delà de sa porte ce qui se passe. Aller à la rencontre non seulement de l'histoire mais des histoires des hommes. Celles d'hier et d'aujourd'hui. En parcourant l'Entre-Deux-Mers se rendre compte que la diversité a bien du charme et nous protège quelque part, du mal du siècle : de l'indifférence, par exemple.

Introduction à la connaissance des Bastides.

“Après avoir admiré la grand’ville bordant le superbe croissant d’argent de la Garonne, le passager invité par l’aéro-club fut fortement intrigué d’apercevoir tout à coup une, deux, trois, puis quatre petites cités dessinées comme des damiers, au milieu de longues raies fines et verdoyantes qui ne pouvaient être que des vignobles, dans un doux pays vallonné et convenablement boisé...”

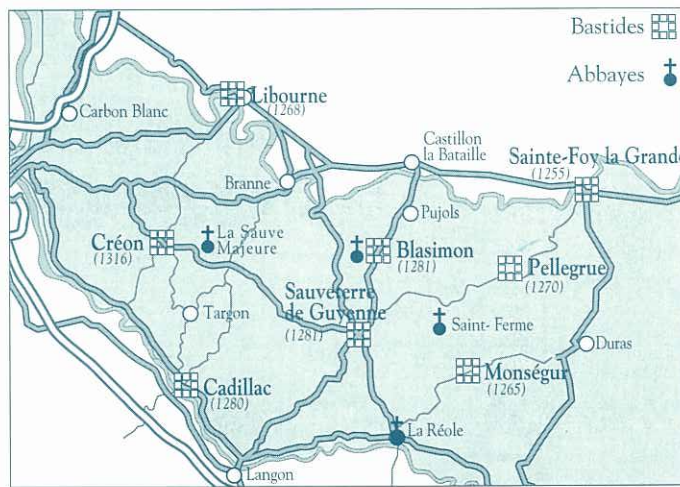
Texte imaginaire d’un voyageur venu du Nord qui tout à coup découvrait l’existence en Entre-Deux-Mers de cités tirées au cordeau, aux rues se coupant à angle droit, marquées par une place centrale parfois munie d’une halle : les “Bastides”.

Phénomène girondin certes, mais plus généralement aquitain, gascon, languedocien bref de tout le grand Sud-Ouest, cet “urbanisme volontaire”, venant trancher avec les sympathiques villages serrés autour de leur église ou de leur château (sauvetés et castelnaus), ce quadrillage étonnant, que l’on retrouve en de nombreuses régions dans toute l’Europe (Pays de Galles, Espagne, Italie, Pologne, République Tchèque...), mais en France en fait presque exclusivement dans tout le grand Sud-Ouest, représente la structure urbaine de ces villes neuves bâties aux XIIIe et XIVe siècle appelées ici “Bastides”.

“Bastide”, nom qu’il ne faut pas assimiler à “Bastille”, “Bastion” ou “Ville forte”, est simplement celui que portent, dans les textes de leur fondation, les villes implantées, pour des raisons

économiques, mais aussi politiques et parfois militaires, dans une “France” méridionale en pleine expansion démographique et où les abbayes s’inquiétaient de ne pouvoir défricher leurs immenses territoires.

Aussi, les abbés des grands terroirs bénédictins et autres acceptèrent-ils souvent de signer avec les autorités politiques régionales un contrat de partage, aux termes duquel ils fournissaient le territoire nécessaire à la construction d’une ville neuve, en foi de quoi ils devaient partager avec le cosignataire, garant de la sécurité, les avantages qui en résulteraient.

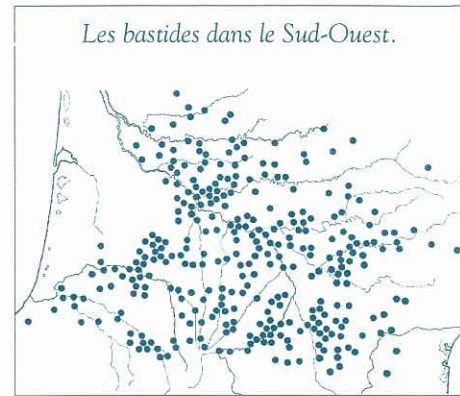


Bastides en Entre-Deux-Mers.

Ainsi furent créées, entre Océan et Méditerranée, plus de 350 cités et bourgs qui acquièrent une importance variable, contribuant d’une façon considérable, à partir du XIIIe siècle, au développement économique de ces régions.

Mais, qui plus est, ces bourgs se dotèrent d’une charte ou recueil de coutumes inspirée du droit romain et qui constitua le “modus aedificandi et vendi” des futurs “citoyens” de la bastide.

Le tambour annonça la nouvelle et gascons, bigourdans, rouergats, et autres occitans vinrent sur le lieu de la bastide, dont le plan était établi avec rigueur, en tenant compte des impératifs morphologiques du lieu, afin d’y édifier leur maison, d’y cultiver les arpentés qu’on leur octroyait, d’y vendre les produits de leur récolte sur la place réservée au marché et d’y vivre le plus harmonieusement possible en com-



munauté, en respectant les règles de la Charte que le Bayle (futur maire) et les consuls (conseillers municipaux) se devaient de faire appliquer. Malheur au contrevenant : la justice locale était sans pitié réprimant le vol, la tricherie, le crime et l’adultère ; heureux jours à celui qui, en opposition à l’état de servitude généralisée jusqu’alors, pouvait jouir des nouvelles libertés qu’on lui garantissait au cœur de la bastide.

Ces villes répandues sur tout le Sud-Ouest en un réseau aux mailles parfois serrées (Gers, Lot-et-Garonne, par exemple) furent rapidement les bases de l’extension du Pouvoir Royal et, à ce titre, après la malheureuse guerre de Cent Ans, le germe de la future Grande Nation française.

En Entre-Deux-Mers régnaient au XIIIe siècle les Rois d’Angleterre, et ce furent eux qui fondèrent avec les grandes abbayes (Blasimon, Saint-Ferme) ou sans elles, voire contre elles, la plupart de ces villes qui constituent actuellement des bourgs économiquement importants, mais aussi plein de charme, au sein de cette belle région.

Notons qu'Alphonse de Poitiers par contre est à l'origine de Sainte Foy la Grande (1255) en paréage avec l'abbé de Ste Foy de Conques.

Mais nous laisserons à d'autres le soin de compléter cette "introduction" en décrivant les Bastides de l'Entre-Deux-Mers et du Pays Foyen, réunies en une Association suscitée et promue par le Centre d'Etude des Bastides (C.E.B.).

Ce sera l'occasion de mieux connaître ces villes neuves fondées au XIII^e siècle : Sainte Foy la Grande (1255), Monségur (1265), Libourne (1268), Pellegrue (1270), Cadillac (1280), Sauveterre de Guyenne et Blaisimon (1281), enfin Créon au début du XIV^e siècle (1316).

Nous verrons ainsi que chacune de ces bastides a sa propre histoire et sa propre destinée.

Jacques Delmas
Vice Président
du Centre d'Etude des Bastides.

Glossaire

(d'après Léon Jeffrey Hoare :
Castillonnès - Centre d'étude
des Bastides 1990)

Bayle (baile en occitan) :

Représentant de l'autorité comtale ou royale dans une ville ou une communauté rurale, avec mission d'administrer, de percevoir les redevances et de rendre la justice.

Dès la seconde moitié de XIII^e siècle, les bailes tendent à devenir fermiers de leur charge.

Charte (du latin : carta) :

Ecrit solennel, destiné à consigner des droits.

Concession de droit :

Actes publics qui, sous le nom de coutumes, franchises, libertés, privilèges, définissaient les droits accordés par la puissance publique à une ville, à une communauté d'habitants etc....

Consuls :

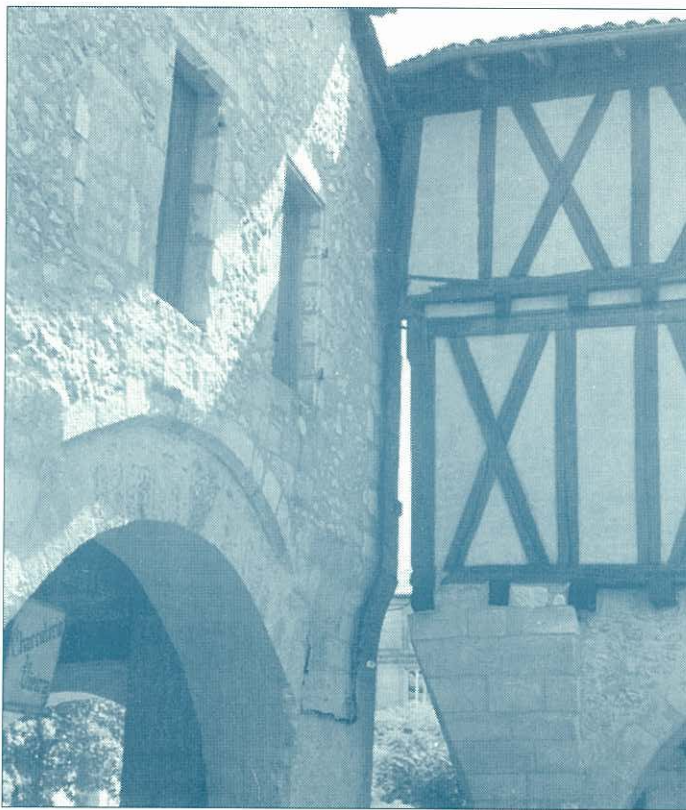
Prud'hommes désignés annuellement qui représentaient la communauté devant l'autorité seigneuriale ou royale, et devaient maintenir l'ordre.

Coutumes :

Abréviation de "Charte de coutumes", écrit solennel authentifiant une concession de droits à une communauté.

Jurade :

Réunion des consuls ou encore assemblée élargie aux chefs de famille des prud'hommes.



Paréage ou Pariage (du latin : par, paris : égal)

Contrat prévoyant et fixant un partage de droits sur une seigneurie.

L'acte de paréage est l'acte de fondation des bastides.

Sénéchal :

A l'origine l'un des quatre grands officiers du Royaume.

A partir du XIII^e siècle, officier royal envoyé en province avec la plupart des pouvoirs royaux. Par exemple : Créon fut fondé par Amaury III de Craon, sénéchal d'Aquitaine.

Bibliographie

- *Le bâti ancien en bastide* - Ed. C.E.B. - E.D.F.
- *Les cahiers du C.E.B.* 1992
- *Castillonnès : les origines de la bastide*. C.E.B. par L.J. Hoare 1990
- *Bastides méridionales* 1986 - Archives vivantes - Toulouse
- *Histoire des Bastides d'Aquitaine* 1991 - Sud-Ouest - J.Dubourg
- *Les Bastides du Rouergue* par Cl. et Quitterie Calmettes. Ed. du Beffroi. 1990.
- *Vianne* par Ch. Higounet. C.E.B. guides du patrimoine.
- *Entrez en Bastides : fiches Rég.Aquitaine, Cons. Gén. Gironde*
- *Info Bastides : Revue publiée trimestriellement par le C.E.B. Villefranche de Rouergue, depuis 1984.*
- *Ouvrages particuliers sur les diverses bastides du Sud-Ouest - documentation C.E.B.*
- *Les Bastides du Sud-Ouest : collection Diagram - Toulouse.*

R E P E R E S

Depuis 1983, le Centre d'Etude des Bastides se consacre à la vie des Bastides, aux besoins de survivre de la Bastide, à l'honneur d'être en Bastide. Ce lotissement du Moyen Age parvenu jusqu'à nous doit être regardé comme un patrimoine.

L'Europe en est pourvu en de nombreuses régions, le Sud-Ouest de la France en a été largement doté au XIII^e et XIV^e siècles. Il importe que ce phénomène de création urbaine soit reconnu comme un patrimoine national à part entière. Il importe que soient mises en place les conditions pour que vivre en Bastide soit possible et recherché.

Centre d'Etude des Bastides

5, place de la Fontaine
12200 Villefranche de Rouergue
Tél : 65 45 53 54



Scènes de la vie ordinaire sous les couverts de Sauveterre.

Dès l'aube les odeurs des fournils des boulangers et pâtisseries envahissent l'atmosphère. Les carrelages des couverts résonnent du pas des lève-tôt qui vont chercher baguettes et croissants chauds avant de se rendre nonchalamment à la maison de la presse pour y chercher les nouvelles

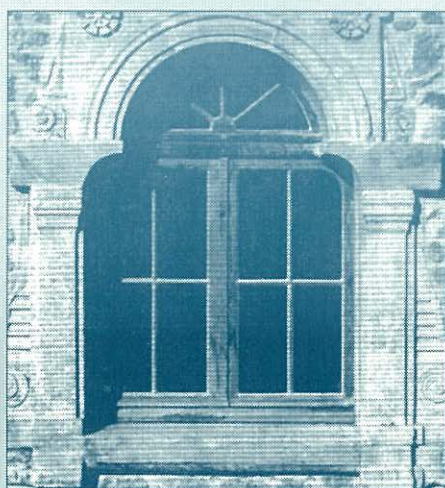
du jour. Cafetiers et restaurateurs s'activent et préparent leurs terrasses environnées d'effluves de café. Le marchand de fruits et légumes organise son étal comme un peintre joue avec sa palette de couleurs, et à deux pas de là "Dédé" donne dans le confort moderne en disposant son encombrant électroménager.

LA PIERRE

La passion du maçon.

Depuis 1971, à Sauveterre de Guyenne, prospère l'entreprise Bertetti. Du marché florissant de la construction neuve des années 70, elle a su se spécialiser dans l'art de la restauration de bâtiments anciens. Écoutons donc son patron, Bernard Bertetti :

"Dans le cadre de l'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH) à Sauveterre, mes ouvriers et moi avons suivi des cours sur le travail de la pierre. Avec le maître de stage, nous avons travaillé sur un bâtiment du XV^e siècle. Nous avons également aidé à la réfection de la façade des Bâti-



ments de France à Bordeaux, et cette réorientation n'est pas pour me déplaire. Une ancienne bâtisse a de l'âme, du cachet."

Du coup, 85 % de l'activité de l'entreprise se fait dans la restauration : de nombreuses façades de la Bastide

de Sauveterre, les couverts, la vintèrque et sa crypte mise à jour, la maison Chevalier à Saint-Brice, beaucoup de pharmacies, des restaurations à La Réole, Blaye, Monségur et un peu partout en Gironde.

Bernard Bertetti tient à promouvoir la pierre de Frontenac "pour son riche éventail de nuances, pour sa solidité et parce que c'est un patrimoine de l'Entre-Deux-Mers."

Même s'il suit des stages sur les nouvelles techniques et les matériaux nouveaux comme le béton cellulaire, la restauration est devenue pour lui une passion.

L'enduit à la chaux aérienne, le layage et la patine de la pierre n'ont plus de secret pour lui. Il n'a pas son pareil pour manier la boucharde ou le chemin de fer. Il a entièrement saisi le sens du mot restaurer : "Rétablir en son état ancien ou en sa forme première."

Kharinne Charov

Bouchers et charcutiers rivalisent pour disposer avec art, viandes et délices salés et feuilletés. Le magasin bleu est encore plus bleu mis en valeur par l'éclat d'un parterre de fleurs. Quant à Lucky, le chien de service, il joue les utilités en se grattant avec philosophie. 9 heures, les vitrines s'éclairent, les rideaux se lèvent, les chalands se pressent...

De petits groupes se forment. On converse, on se salue, on va de la banque à la boutique de l'opticien, du marchand de chaussures à celui de lingerie fine. On se fait couper ou friser les cheveux, on commente les derniers événements en savourant un petit noir

Ainsi va la matinée jusqu'à l'heure de l'apéritif. Les tables de café se remplissent, Sauveterriens et touristes de passage se retrouvent. Et puis on passe à table. La chère est bonne. Les spécialités sont régionales. On est au pays du bien vivre.



Après un temps de somnolence, celui du début de l'après-midi, la vie reprend. Les bancs disposés à l'aplomb des arcades se garnissent. Cet espace chaleureux devient le centre de la ville et le centre du monde que l'on refait.

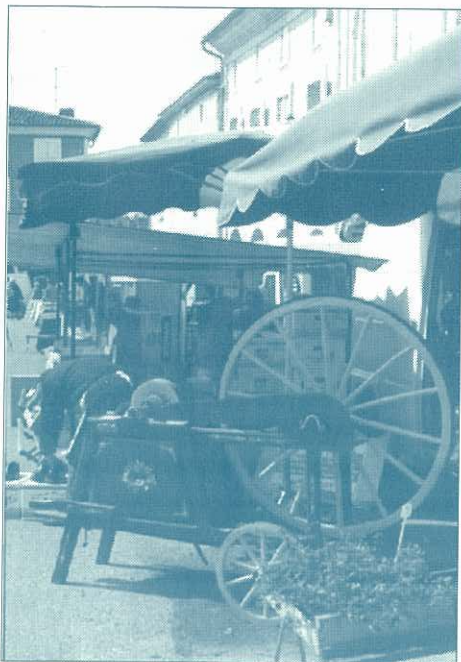
On se croise, on se rencontre, on critique, on parle et pour tout dire on vient aussi des environs pour se retrouver dans cette ambiance conviviale.

Chacun profite de la beauté des lieux et de l'harmonie qui existe entre carreaux de Gironde, pierres blondes des arcades, lumière dorée du soleil couchant et une fois la nuit tombée, éclat des lumières des réverbères qui crée un théâtre d'ombre avec le jeu des voûtes.

Encore quelques instants et puis petit-à-petit les personnages de ce décor s'en vont les uns après les autres, retrouver leur foyer...

Demain sera un autre jour !

Louis De Beauvallon



REPERES

Sauveterre de Guyenne est une bastide sur le chemin des bastides au centre d'une région au patrimoine riche et point de départ d'un réseau de circuits pédestres.

A ne pas manquer la visite de la vithèque du Sauveterrois et sa magnifique crypte.

Pour y aller : au centre de l'Entre-Deux-Mers, Sauveterre de Guyenne est situé sur la D 671, axe Créon / Monségur, et sur la D 672 axe Sainte-Foy-la-Grande / Saint-Macaire.

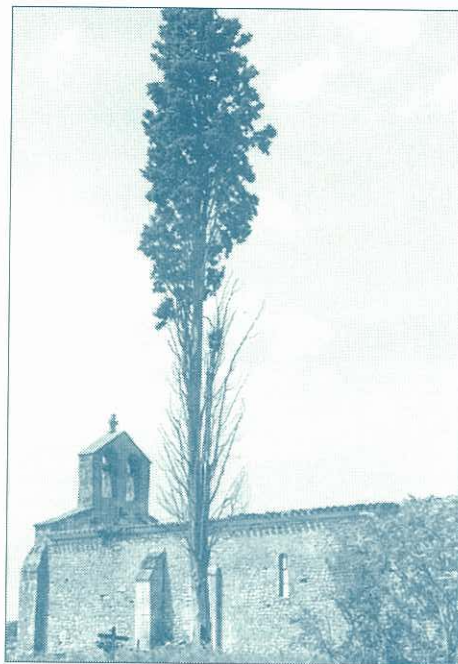
Renseignements :

Office du tourisme
Tél : 56.71.53.45



Les bienfaits de Jean Lavergne, le curé Viellottes et l'eau clairette.

Jean Lavergne (1666 - 1706) habitait avec sa mère Marie Maurin le village de Gibelet situé dans la paroisse de Daubèze. Par testament le dit Lavergne laissait la somme de 30 livres à Viellottes, curé de Daubèze et Sainte-Présentine (de 1703 à 1708), somme destinée à rétribuer en partie les services du sieur Gilon pour avoir refondue la cloche du village, bénie en 1707.

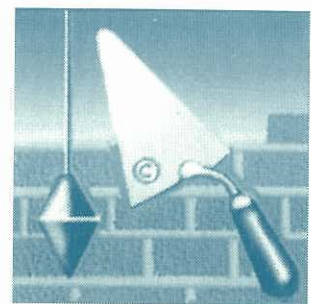


Les bienfaits de Jean Lavergne ne devaient pas s'arrêter là puisqu'il laissait également une barrique de vin par an pendant dix ans au bénéfice du curé ou de son successeur au cas où celui-ci viendrait à disparaître dans les dix ans à venir. Les barriques de vin devant rétribuer les messes dites pour l'âme du disparu. J'en conclus que le curé Viellottes aimait la bonne chère car c'est grâce à ce bon vivant que nous connaissons la "manière de rendre l'eau clairette". Voici le secret de cette alchimie riche de 288 années

d'expériences : "pour faire l'eau clairette il faut avoir de la bonne eau de vie, la laisser dans des bouteilles au soleil pendant 3 ou 4 jours en y mettant dedans des oeillets pendant les dits 3 ou 4 jours en les changeant après que l'eau de vie ait pris sa couleur noire. Ensuite il faut jeter les dits oeillets et mettre dans un pot une livre de sucre avec de la cannelle et clou de girofle. Laisser infuser le tout pendant cinq ou six jours au soleil." Merci l'abbé. Voilà une façon d'apprécier l'eau que ne renieront pas nos viticulteurs.

Jean-François Larché
Société historique de Frontenac

BERNARD BERTETTI



MAÇONNERIE
CARRELAGE
RESTAURATION
RAVALEMENT

Conseils et devis gratuits

ZONE INDUSTRIELLE
33540 SAUVETERRE
DE GUYENNE
TEL. BUR. 56 71 60 48
DOM. 56 71 56 02 - FAX 56 71 61 81